

2F BARBER
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1000 €
Siège social : Route des Petits Ponts Centre Commercial Beau Sevran
93270 Sevran
R.C.S. Bobigny en cours de constitution
PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE ORDINAIRE

Le 01/11/2025 à 10 heures, est présent au siège :

Monsieur Mustapha AFREJ né le 29/08/1997 à Villiers le Bel, de nationalité de nationalité Française, demeurant 28 Roger Grosman - 95190 Goussainville.

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur Mustapha AFREJ président de cette assemblée, est :

NOMINATION DU PRESIDENT
REMUNERATION DU PRESIDENT

RESOLUTION N1

Nomination aux fonctions de Président telle que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur Mustapha AFREJ né le 29/08/1997 à Villiers le Bel, de nationalité de nationalité Française, demeurant 28 Roger Grosman - 95190 Goussainville.

Celui-ci est présent et déclare accepter ses fonctions.

LA RESOLUTION N1 EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 30 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires originaux que requis par la loi, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait Sevran, le 01 Novembre 2025

Signature de l'associé unique :

Associé Unique / Président

Monsieur Mustapha AFREJ

